

vacances

**OUFF...**



Voilà le 20e  
numéro

5 ans qu'IRL  
existe, 4 numéros  
par an.

Ce dernier numéro  
un peu court,  
mais ça fait un  
chiffre rond.

On n'est pas  
complètement  
satisfait ; aussi,  
on prépare la  
rentrée...

On a envie que  
plus de gens  
participent à IRL (\*)  
pour apporter des  
idées, des expériences,  
des énergies nouvelles  
(douces !)

Ecrivez-nous !  
IRL c/o ACLR  
13, rue Pierre Blanc  
69001 Lyon

(\*) une réunion  
importante est  
prévue en septembre.



informations rassemblées juillet 78  
à Lyon & dans la région rhône-alpes  
journal d'expression libertaire n°20-4<sup>e</sup>

CENTRE DE RECHERCHES

SOCIALES

ANTI-AUTORITAIRES

ARCHIVES

## A NOTRE SUPPOSÉ FIDELE LECTEUR

AVIS



Ce numéro d'IRL sera peut-être trouvé un peu léger par certains lecteurs vétilleux. Si ça se trouve, c'est les mêmes qui le trouve aussi con. La raison, c'est qu'on n'a pas voulu vous fatiguer pendant vos petites vacances, mes petits agneaux. Bée, Bée...Et puis nous aussi, on était très fatigués. D'ailleurs ça devrait se voir à la frappe. Enfin bref...Où en étions-nous ? Je disais donc que ce numéro était un peu...



## A PROPOS DE LA COORDINATION

Nous nous sommes réunis la dernière fois au CUL (Collectif Utilitaire Lyonnais 44 rue Burdeau), à 18 h le mardi 12 juin. Etaient présents des gens du : GI, Collectif Libertaire, Comité Populaire de la Croix Rousse, Vitelotte, CUL, Tables Rabattues.

Nous nous sommes mis d'accord sur une orientation que pouvait prendre la coordination. Pour l'instant on aimerait que cela fonctionne utilement. On n'a pas envie de se réunir pour se réunir, pour discuter de « problèmes idéologiques ». On a plutôt envie de faire des petits trucs concrets. Si les groupes doivent fonctionner entre eux, ce sera au fur et à mesure du temps que les relations se créeront.

Alors on s'en tiendra toujours au calendrier, et puis si parmi nous il y a des gens qui veulent proposer des actions, des fêtes, des rencontres sur un thème, ils l'élaborent et le proposent aux autres. Il faudrait aussi que les groupes fassent savoir ce qu'ils sont en mesure de mettre en commun.

Dans cette optique-là, plusieurs choses ont été proposées : - mardi 20, à 20 h 30, au 13 rue P.Blanc, on s'est réuni pour discuter et envisager des actions sur le métro, pour protester contre son prix et ses répercussions. On en rediscute le 27.

Vendredi 23 réunion au 44 rue Burdeau, une réunion pour se mettre d'accord sur l'utilisation d'un matériel de sérigraphie mis en commun à cet endroit. Donc tous ceux qui en auraient l'utilité ou qui voudraient s'initier se mettront en contact. Des réunions suivront pour proposer un bal populaire en septembre, pour discuter de l'avenir du jardin place Morel, qu'est-ce qu'on peut y faire ? Il ne serait pas mal aussi de savoir s'il est utile d'avoir tant de locaux avec tous les groupes si ce n'est que pour quelques réunions par semaine (on est tout après traîner des problèmes de loyers !).

- Il y a aussi à noter le vendredi 23 (ainsi que le jour suivant) l'inauguration de l'espace culturel du Fondu Enchaîné, association 1901 qui se propose de passer des films et des trucs de ce genre, biblio, disco, 2 place de Chardonnet.

On est également informés que le 24 et le 25, il y aura une journée portes ouvertes et informations au camp militaire de Sathonay. Alors pour ceux qui veulent prendre un engagement ou tout simplement se déguster un peu plus... Une prochaine réunion de la coordination aura lieu en septembre. Un appel sera fait à tous les groupes. A bientôt, bien le bonjour chez vous !

DB.

Note des clavistes : lorsqu'IRL paraîtra, les annonces des réunions données ci-dessus seront évidemment périmées. Mais nous avons pensé qu'il était utile de passer ce texte comme une espèce de bref compte-rendu pour les gens qui n'avaient pu être présents. Et puis ça pourra toujours économiser quelques heures d'indic aux renseignements généraux.

## LA MONTEE DU PHALLOCHISME



Chronique de la montée de la misogynie dans une fac scientifique Un cours en amphi à la fac de la Doua, en mars. Une copine qui a envie de raconter.

Elle vient d'avoir affaire à un voyeur, et ça lui reste dans la gorge d'avoir du subir, un oeil imbécile alors que elle était aux WC. D'avoir été suivie par ce mec, d'avoir rien pu faire d'autre part.

Le lendemain, un texte défensif s'écrivait dans les deux WC où opérait le ( ou les ? ) voyeurs. « la misère sexuelle, le droit que s'est donné l'homme sur les femmes

et autres nevroses ont amené un jeune homme à être voyeur dans ces WC. Jeunes filles, méfiez vous en et réfléchissez-y ».

Puis la fac reprend le dessus, train-train et Cie. Puis la découverte de LA réponse le 28 avril 78.

parce que tu as peur de te faire voir à poil. Tu as un trou, c'est pour le boucher et s'il y a un trou dans le mur c'est pour regarder et tu es plus contente encore car tu dois le sentir que l'on regarde. salope ».

Toutes ( enfin, quatre ou cinq... ) nous sommes sciées dégoutées, exaspérées. On tente dès le lendemain de boucher ce trou - symbole. On colle trois affiche d'informations en réalisant combien c'est difficile de se défendre, à avoir presque honte devant les premiers mecs qui lisaient les affiches.

Et trois jours après plus d'affiches. Ah bon, même pas le droit de réponse.

Toujours à trois, quatre, on pond une dizaine d'affiches multiformes, attaquant les voyeurs, les arracheurs d'affiches et les femmes qui ne s'étaient jamais - disons - posé le problème. Viennent les premiers graffitis sur les affiches. « Femmes, pourquoi n'avez-vous jamais eu envie et besoin de vous défendre ». Rajoutez « Votre cul NB il est bouché ». ( Quel con, quand même ! ). Notre réplique « Tiens quelqu'un de noble courageux et intelligent s'est exprimé. Ça te dérange tellement, pauvre mec, le féminisme ». Rajouté moins d'une demi heure après « va te faire percer ». On ne connaissait pas les terme, c'est charmant et plein d'humour.

Nous n'oublions pas qu'il y a des mecs que cela révolte autant, bien que différemment, mais qu'un soupçon de révolte provoque chez d'autres de telles réponses.

Aujourd'hui, mardi 2 mai, nous avons rebouché le trou, ( et oui, il a été débouché, mais l'enduit à l'eau, ça n'est pas bien solide après tout ).

Et la nuit du dimanche 30 avril, deux femmes ont été violées.

Interdit de se promener, seule ou pas. On provoque après tout !!

Interdit de s'asseoir pour rêver sur un banc public. Interdit de se révolter.

Interdit

Interdit

### YEN A MARRE !

Quelle drôle d'idée d'être féministe et anar, de croire qu'il y a une lutte spécifique des femmes, d'être reconfortée par ce qu'une copine inconnue a écrit dans le WC « Y a même des phallos qui viennent écrire dans les WC. Vive la Révolution ! ».

de la montée du phallochisme

Voilà pour la chronique

à la Doua.

# WEEK-END

A GENEVE

**Samedi 27 mai 1978** : Départ de Lyon de 5 copains du centre de documentation. On est un peu à la bourre, mais on arrive tout de même à Genève vers quatre heures (heure suisse). Le CIRA (Centre international de recherches sur l'anarchisme) est un tout petit local, au sous-sol d'un immeuble mastoc. Pas de place perdue : des livres, des dossiers et des revues de partout. Une importante documentation sur le mouvement anar.

Sont présents à la réunion des centres de documentation : l'Allemagne (ADZ), l'Italie (Centre d'études libertaires Pinelli, Milan), Suisse (CIRA-Genève), France (CIRA-Marseille, CEDEL-Paris, CDL-Lyon), plus une personne de l'institut d'histoire sociale d'Amsterdam.

Chaque centre explique ses origines, ses buts, son fonctionnement. C'est Marseille qui commence :

\* Créé depuis 1965, il refuse de disperser les documents sur l'anarchisme; alors ils se sont annexés au CIRA-Suisse, et envoient à Genève tous les documents qu'ils reçoivent. La « maison-mère », en retour, leur envoie ses doubles. Ils ont tiré une dizaine de bulletins et travaillent en relation avec l'Université. Leur but pour les deux prochaines années est d'intégrer leur documentation à un centre qui se monterait dans l'Université et qui serait une association de plusieurs centres sur un pied d'égalité, chacun d'eux restant propriétaire de sa documentation.

\* Lyon : on n'a pas grand chose à dire; on fait l'histoire du centre; la plupart des bouquins sont vieux et ont été transmis de groupe à groupe sur Lyon. L'ancien groupe ORA de Lyon nous a refilé ses archives. Le reste de la documentation provient de journaux, tracts, etc. reçus depuis deux ans et stockés plutôt mal que bien. Depuis peu, on a quitté le 13 rue P. Blanc pour les locaux plus agréables de La Gryffe (librairie libertaire, 5 rue Sébastien Gryffe).

\* Milan : ouvert en janvier 77, c'est un centre d'études et de recherches; la question archives et documentation est secondaire. Ils collectent uniquement les documents qui risquent d'être dispersés, mais ce qui les intéresse surtout, c'est l'action culturelle (rencontres, débats...). Ils ont organisé en mars 1978, avec la revue Interrogations une rencontre internationale sur « les nouveaux maîtres ». Une prochaine rencontre devrait avoir pour thème « l'autogestion ? ».

\* Wetzlar-Lahn : comme à Lyon, ils ont commencé par stocker du matériel. En 1975, le groupe qui entassait la documentation s'est séparé. A deux personnes, pendant deux ans ils ont mis sur fiche toute la documentation. Depuis un an, un nouveau groupe s'est formé autour du centre. Leur but est de subvenir au besoin des groupes anarchistes, féministes, écologistes. Ils s'occupent d'archives-photos et publient un bulletin irrégulier. Pour l'instant, leur boulot est de faire un classement analytique de toute leur documentation : un travail de fourmis !

\* Genève : le CIRA qui existe depuis déjà un sacré bout de temps, était jusqu'à présent un centre de recherches sur l'anarchisme, et non un centre de recherches anarchistes. Nuance importante quand on connaît les problèmes qu'ont les anars suisses pour se développer. Le CIRA voudrait une aide plus importante des autres centres-doc. Il serait utile d'avoir un inventaire précis des centres ayant des fonds d'archives importants sur l'anar-

chisme (centres libertaires, bibliothèques nationales, municipales, universitaires, privées...), de telle sorte que le CIRA puisse aiguiller les gens intéressés dans des endroits où ils seraient sûrs de trouver ce qu'ils cherchent. En plus ça déchargerait les gens qui s'occupent du CIRA; ils pourraient alors repartir sur des bases plus spécifiques (pourquoi pas un centre de documentation anarchiste ?).

\* Paris : il fonctionne depuis le début de l'année. Pour l'instant ils sont trois personnes, indépendantes de toute organisation, ils cherchent un local et stockent les documents qu'ils ont dans leur appartement, avec un visionneur de microfilms. Ils ont pris contact avec beaucoup de centres de documentation.

\* Proposition des camarades allemands : il faudrait que tous les centres de documentation leur envoient une liste de tous les ouvrages en langue allemande qu'ils possèdent. En ce qui concerne les différents modes de classement, ils s'engagent à nous expliquer leur façon de bosser.

**Dimanche 28 mai** : assemblée générale du CIRA. Marianne Enckell, qui s'occupe du CIRA, fait le point en repasant la question « le CIRA doit-il être au service des anars ou au service de qui s'intéresse au mouvement anarchiste ? ». Il a été aussi question de déménager le CIRA à Londres, dans les locaux de Freedom. Aucune décision précise n'a été prise, si ce n'est de continuer et de se retrouver dans un an.



## D'UN COPAIN A METZ

Il est bien évident que si l'Etat entretient une armée, c'est pour faire la guerre. Il convient donc de savoir pourquoi l'Etat a besoin périodiquement de faire la guerre et donc d'y être paré en permanence (ce qu'on appelle le militarisme).

Le militarisme est l'une des conditions indispensables à la survie du capitalisme. Ceci pour trois raisons :

- 1- comme moyen de lutte pour défendre des intérêts « nationaux » en concurrence avec d'autres groupes semblables.
- 2- comme le type d'investissement le plus important aussi bien pour le capital financier que pour le capital industriel.
- 3- comme instrument de domination de classe, à l'intérieur, sur le peuple travailleur.

Mais ce militarisme, moteur du développement capitaliste, en est devenu une maladie. S'il convient de dire que le militarisme est une conséquence directe introduite par le capitalisme, de secteur privilégié pour son édification, il est devenu une menace permanente de conflit, et de ce fait perturbe tous les schémas économiques et donc implique une émulation sauvage des structures économiques dans tous les Etats (voir la course à l'armement).

La plate-forme garantie du maintien de la bourgeoisie à la tête de l'Etat, c'est l'expansion. Cette expansion, économique et politique, ne peut se faire que dirigée vers l'extérieur, l'économie et la politique intérieure n'étant

qu'une lutte entre fractions de la bourgeoisie. Cette expansion « nationale » a pour nom « impérialisme ». C'est ainsi que l'on constate que si la phrase nationale reste inscrite dans les dogmes ( cf. défense nationale ), son contenu est vide de sens. Ce n'est qu'un paravent pour mieux masquer des inspirations impérialistes et capter l'adhésion des masses afin de leur faire jouer le rôle de chair à canon.

Le prolétariat n'a pas de patrie...le Bien national n'étant que Bien de classe ( de la classe dirigeante ), le prolétariat n'a pas à se reconnaître de Bien National, son labeur quotidien n'étant qu'une exploitation au profit de la classe dominante. Le capitalisme n'a pas résolu le salariat, et pour cause, il l'a modernisé. Il n'a fait qu'accentuer les antagonismes de classe par le rôle d'intermédiaire qu'il a dévolu à la petite et moyenne bourgeoisie..

Après cet exposé des causes de l'antimilitarisme, il convient maintenant d'étudier les différentes attitudes devant le fameux service national. L'armée qui est une soumission à l'ordre établi, la continuation logique du conditionnement reçu dans la famille ne permet pas de se débarrasser des tares inculquées par la société, au contraire, elle les préserve, elle les développe, elle cultive la phalocratie, le racisme, la hiérarchie, la soumission, les dogmes et tabous, qui, avec les mass-médias, nous entrent dans notre volonté de plein-épanouissement.

Enfin tout l'arsenal des conditions pour préparer à l'acceptation du salariat, autre cause de préservation du maintien de l'Etat dans le cadre de l'économie de profit.

Au sein de l'armée, des soldats s'organisent en comités pour dénoncer celle-ci, instrument de classe au service de la répression, qui d'ailleurs ne les épargne pas et rend leur tâche si difficile que de toutes façon ils se plient à la discipline inique. Devant ce état de fait, on enregistre de nombreuses désertions ( dont on trouve les victimes devant les TPFA ). Les déserteurs sont principalement de deux ordres : le « ras le bol » face à la bêtise et aux conditions déprimantes de l'encasernement, et la détermination politique qui souvent se rattache implicitement au caractère de l'insoumission. La coopération, si elle évite de se plier à la discipline militaire, implique un autre facteur qui la rend, à nos yeux, tout aussi négative. En effet, qu'il s'agisse d'aide « culturelle » - importation d'une culture étatique étrangère perturbant l'émulation culturelle indigène - ou bien d'aide « économique » aux pays en voie de développement - exploitation des richesses naturelles au profit et cause de la bourgeoisie en place ( condition de sa soumission politique )-; cela concourt à la répression locale et retarde d'autant un mouvement d'émancipation populaire ( parfaitement secondé en cela par le fameux réseau Focard ).

Pour parer à ce genre de compromission, il existe, grâce à un anarchiste nommé Louis Lecoin, le statut des objecteurs de conscience. Hormis le fait qu'il faille s'abaisser à le demander, dans des conditions et délais bien précis, le bénéfice d'une loi, alors que par ailleurs nous refusons les lois d'émanation étatique, ce statut est rempli de particularités qui le rendent inacceptable. En premier lieu, sa durée est le double du service militaire. On peut être en droit de se demander pourquoi cette discrimination. Ensuite, ce sont, pour la première année, des affectations autoritaires relevant toutes trois de l'administration étatique. Il est vrai que c'est pour préserver l'intérêt général de ce statut...Même si cela le transforme de service civil en service civique. Donc que ça en restreigne la portée. Mais en plus ça oblige, de fait, les postulants à reconnaître le bien-fondé de l'Etat.

En ce qui concerne ces affectations: le Bureau d'Aide Sociale s'inscrivant dans la logique de l'économie capitaliste: ceux qui ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins sont pris en charge par l'Etat bienveillant et miséricordieux. Et faisant fi de la bonne volonté, du bon cœur et des sentiments du voisinage, ou de l'orgueil des « secourus »... Sans compter, bien entendu, que c'est grâce à l'économie de profit qu'il existe la pauvreté. Le Secrétariat d'Etat à la Culture distille et impose sa culture standardisée, le « bon goût français » sans à aucun moment s'adresser aux spécificités régionales, cultures historiques et non-dévoquées perpétuant le patrimoine culturel, donc l'identité régionale. Enfin l'Office National de la Forêt, où la politique forestière représente parfaitement l'ignoble logique de l'Etat, toujours destiné à favoriser les intérêts de sa bourgeoisie par sa politique économique: pour avoir le rendement optimum, il est nécessaire d'avoir une rotation des cultures la plus élevée possible. Par conséquent induire une essence qui arrive rapidement à maturité. Avec une monoculture, ça va encore plus vite. Voilà la logique économique...

Ecologiquement le problème est tout autre. En effet l'introduction massive des conifères perturbe le biotope d'une façon considérable. Assèchement de l'atmosphère faisant disparaître la flore forestière et indigène et par conséquent qui ne trouve plus son habitat naturel. La monoculture est une erreur fondamentale, c'est ne pas tenir compte des parasites spécifique. Souvenons-nous de la processionnaire du pin qui a ravagé d'immenses pinèdes dans le Midi. Sans considérer l'esthétisme, et géologiquement parlant, l'arasement des côteaux est tout simplement aberrant. Pour leurs gros sous, les entreprises forestières font fi des glissements de terrain. Encore qu'un autre risque encouru est l'incendie de forêt favorisé par l'atmosphère sèche produite par des espèces résineuses. Tout pour plaire.

Le bilan de l'objection de conscience en serait pas terminé si l'on ne citait pas les conditions mêmes du statut. Art.50 qui interdit la diffusion, l'affichage et la propagande. Art. 83, qui interdit la syndicalisation et la politisation des objecteurs. Art...qui interdit la participation à des réunions à caractère politique, et encore art. ... qui interdit aux objecteurs de se réunir.

Bien sûr, ici aussi, les objecteurs s'organisent. En 1972, après l'introduction de nouvelles conditions restrictives au statut ( décret de Brégançon ) se sont créés des comités de lutte des objecteurs ( CLO ), qui ont édifié une plate-forme reprenant tous les points susnommés et menant campagne pour un autre statut, tout en préconisant l'insoumission à l'actuel. En été 1976, s'est créée une coordination des objecteurs en affectation qui avait sensiblement les mêmes revendications que les CLO.

Il ne reste plus à l'antimilitariste conscient et conséquent, animé d'une profonde détermination politique, qu'à épouser l'idée de l'insoumission, car cela quoi qu'on en dise, la contestation la plus radicale du militarisme. De plus, avec l'introduction de la motion d'insoumission totale, elle permet la remise en cause globale de tout le carcan social, étatisé donc répressif, qui se traduit par une lutte contre tous les piliers de l'Etat, le salariat, le militarisme, la morale, la patrie, l'église...

A.T.

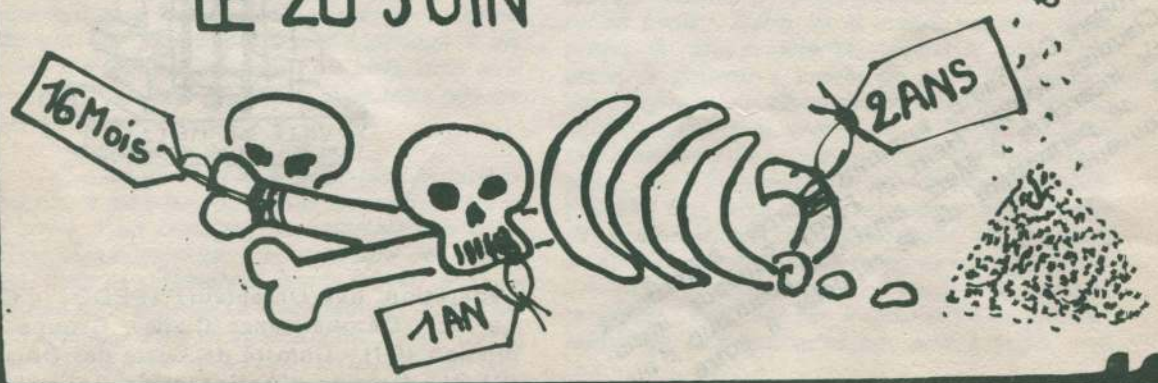
Lettre reçue d'un copain en prison à Metz depuis un mois pour insoumission .

EDITORIAL



TU ME RÉVEILLES QUAND ILS ARRIVENT..

31 INCULPÉS  
 ANTIMILITARISTES  
 BOYCOTTENT LA JUSTICE  
 LE 20 JUIN



16 Mois

1 AN

2 ANS

# EDITORIAL

**TCHAD-ZAIRE...** L'armée française fait régner l'ordre constitutionnel de gouvernements marionnettes et la légalité franco-tchadienne et franco-zaïroise, au nom d'urgences humanitaires suffisamment élastiques pour englober ses intérêts économiques.

**BRETAGNE-CORSE...** L'armée, la police imposent l'ordre. La justice casse toutes les revendications autonomistes, économiques, écologistes. ( 24 corses déferés le 7 juin 78 devant la cour de sureté de l'Etat pendant le voyage de Giscard en Corse ).

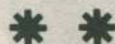
**LYON.** L'armée y est omni-présente, économiquement, médicalement, foncièrement, culturellement. La justice réprime toute critique de cette présence militaire, des choix militaristes du gouvernement, et de la militarisation de notre économie.

La justice exécute ceux qui n'ont pas été des exécutants dociles. La justice exécute les ordres du pouvoir: extraditions illégales, prisons illégales, interdictions de séjour, fouilles. La justice exécute les jurés qui revendiquent une plus grande autonomie, les droits de la défense devant les tribunaux militaires et les tribunaux de flagrants délits. La justice exécute...

Du OUI à la justice en passant par le OUI MAIS, nous arrivons maintenant, collectivement, au NON, par des chemins différents qui aboutissent toujours devant les

tribunaux. Ces chemins traversent les luttes de rupture: désobéissance civile, gratuité des transports, antimilitarismes, squatt des logements vides, revendication du désir d'être aussi au soleil de la part des femmes, des péchés, des prisonniers, des handicapés, des immigrés... Solidaires de ceux qui sont réprimés quotidiennement, nous choisissons, dans l'immédiat la lutte ouverte, publique, au jour le jour, face aux institutions. Dés aujourd'hui nous refusons de répondre à l'appel de nos procès et collectivement nous ferons face à la répression des condamnations.

IRL-CLO-GARM-GI



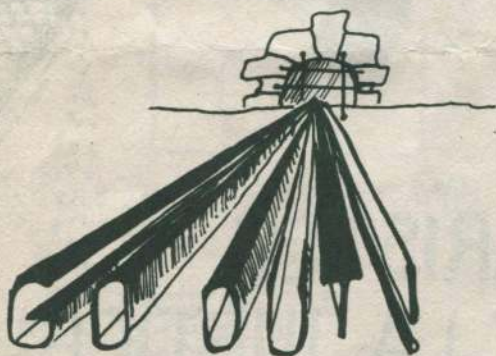
Pour la première fois à Lyon, la justice a été réquisitionnée pour juger et punir 35 délits d'opinions. Elle se dérobe derrière le fait que ce sont les actes qui sont jugés et non des idées. En réalité cela revient au même. La justice est au service d'une société qui ne veut aucun changement, aucune alternative.

A travers les Tribunaux Permanents des Forces Armées, les chambres correctionnelles, les tribunaux de flagrants délits, c'est une justice au service des tenants de pouvoir qui apparaît. L'ordre social, la sécurité publique veulent que ceux qui doivent subir subissent, et ceux qui doivent commander commandent. La justice est là pour nous le rappeler.

Le parquet de Lyon s'affrontera à un ensemble de courants d'opinions qui contestent non seulement l'armée, mais la militarisation de la société, avec ses dérivés que sont le contrôle social, la défense de la sécurité, les expulsions, les interdictions professionnelles, les fouilles, les incitations à la délation...

En solidarité avec les 35 inculpés, des livrets militaires seront envoyés collectivement au ministre des armées.

Rendez-vous à 18h place Ampère.



Robert Del Santo, insoumis incarcéré à Bordeaux,  
Claudius Joseph Heitz et Fredy Tondeur, insoumis incarcérés à Metz, ainsi que beaucoup d'autres, se permettent de se rappeler à votre bon souvenir.



Fédération des Objecteurs (FEDO) - Comité Larzac - Désobéissance Civile - Groupe Insoumission (GI) - Comité de Lutte des Objecteurs (CLO) - Groupe d'Action et de Résistance à la Militarisation (GARM) - Informations Rassemblées à Lyon (IRL)



# L'INSOUMISSION

La prétention de l'état à discipliner tout comportement de l'individu connaît, dernièrement, un élargissement de son domaine, qui s'accompagne d'une augmentation des mesures répressives visant l'effacement de toute marge de manœuvre légale. Le processus, enregistrable à l'échelon européen, se concrétise à travers l'adoption de nouvelles lois, ayant à la base et comme «excuse» historique la répression de l'activité anti-institutionnelle, que les mass-media nous ont appris à dénommer «terrorisme» et qui, en vérité, ne servent à rien d'autre qu'à combler le fossé qui sépare les pratiques policières, toujours en avance par rapport aux données légales.

L'Allemagne de l'Ouest, chef de file de la répression continentale, déjà à l'origine de la convention européenne anti-terrorisme - qui entrera en vigueur le 4 août prochain - codifie, par les lois votées au Bundestag le 16 février 78, la chasse à l'homme, à l'opposant, dont les forces de l'ordre ont rempli le quotidien des allemands. L'Italie de l'après-Moro applique avec maîtrise et d'une manière étendue les mêmes méthodes pour brûler tout terrain au mouvement anti-institutionnel. L'oeuvre de collaboration des citoyens à la purge du tissu social des opposants se prévaut de milliers de délations, surtout en Allemagne, tandis que l'appel de Peyrefitte à dénoncer tout suspect trouve audience auprès du Parti Communiste Italien, qui mobilise son appareil para-étatique pour défendre les institutions menacées. Caramanlis en Grèce le 23 mars 78; Suarez, à l'aide du pacte de la Moncloa, en Espagne; et, récemment Soares au Portugal se sont acheminés dans la même direction, en consacrant le devoir juridique d'une attitude active de soutien à l'ordre établi.

La France, de son côté, collabore, à défaut d'une puissante opposition anti-institutionnelle intérieure, à l'entr'aide policière internationale et extrade, refoule, expulse. La liberté de presse est notamment visée. Il suffit de rappeler les poursuites à l'encontre de «Front Libéraire» et de «Libération» - dont le procès s'est tenu à Paris le 16 mai 78 - accusés d'apologie du crime et d'association subversive à cause de la publication d'un texte de mise au point des N.A.P.A.P. Dans ce cas de lourdes peines d'amendes frappent les publications et en mettent en cause l'existence. Vagues de procès voient en tant que prévenus nombre de militants de l'opposition anti-institutionnelle, insoumis/es, marginaux, femmes en lutte contre la violence du quotidien, qui, non seulement, ont des idées, des opinions qui mettent en cause la société de classe, l'exploitation, mais les revendiquent, les expriment, en font un mode de vie. Souvent, trop souvent des camarades sont condamnés, à Lyon comme partout ailleurs, à cause des opinions publiquement exprimées, des tracts distribués, de l'insoumission traduite en action.

# S I M P L E



Les espaces que, de plus en plus, la légalité nous restreint, ne suffisent pas à notre envie de vivre, de lutter. Refus de se soumettre aux poursuites de l'état; refus de payer les amendes, qui va avec la lutte contre la «contrainte par corps»; refus de la justice civile et militaire, autant que de tout service rendu à l'état; organisation des pratiques d'insoumission collective, de masse: la revendication et la défense de toute insoumission contre l'état s'imposent!

Lyon, le 9 juin 1978  
Pier Paolo GOEGAN

Tous les procès que nous avons eus devant les Tribunaux Permanents des Forces Armées ou les Tribunaux Correctionnels nous ont permis de tirer les conclusions suivantes.

L'Armée, la Justice, la Nation, la Société, à travers le code de lois brandi par le procureur de la République, ont toujours raison, ne se trompent jamais. Les juges, leurs représentants, sont d'une sérénité et d'une impartialité à l'abri des soucis quotidiens, du gras double à la lyonnaise de midi qui passe mal, des traites à payer, d'une envie de pisser irrésistible, des hurlements dans la salle du Tribunal, des situations professionnelles, familiales, sentimentales des prévenus et conséquences dévastatrices qu'ont sur eux toute incarcération. Ces juges sont équilibrés, possèdent au plus haut degré la notion du bien public, de l'avenir de la nation et de la civilisation, des bienfaits du progrès et du rôle social de l'état.

Nous, hommes et femmes, d'âges, de professions, de désirs différents, sommes des cons, des illettrés, des emmerdeurs qui feraient mieux de travailler ou d'aller au Zaïre, des chevelus juste bons à ramasser des coups de crosse ou une balle dans la tête comme au temps béni des colonies. Irresponsables, provocateurs, déséquilibrés ayant besoin d'expertises neuro-psychiatriques, de soins psychologiques; de la réinsertion par un contrôle judiciaire de trois ou cinq ans, ou la prison.

Le scénario est plus ou moins caricatural, suivant la scène où il se déroule et la démagogie et du paternalisme des juges. Les tribunaux de flagrants délits et les T.P.F.A. résumant cyniquement cette opposition entre ceux qui savent et ordonnent et ceux qui doivent se taire, ne pas se faire remarquer et subir.

La justice, à travers ses représentants, n'a jamais voulu comprendre, accepter nos démarches, nos interrogations personnelles et collectives, les propositions que nous concrétisons quotidiennement dans notre vie. A chaque rencontre, ce sont leur mépris, leur sentiment de supériorité provenant de l'assise sociale qu'ils coïncident dans un fauteuil plus ou moins confortable suivant leur rang hiérarchique, leur myopie culturelle, qu'ils opposent à nos trépignements parfois désordonnés d'amoureux. La nuit des morts-vivants n'est drôle qu'au cinéma; dans un palais de justice, dans un bureau de juge d'instruction, c'est triste, morbide, parfois suicidaire.

La justice, en réprimant par des amendes ou des peines de prison, s'affirme comme le chien de garde de la société. De plus en plus, elle intervient aux côtés des tenanciers de pouvoirs pour briser les luttes, les tentatives d'être autre chose qu'un mange-objet, écarter souvent radicalement tout fauteur de troubles et empêcheurs de s'abrutir en rond. Nous aurons à la subir maintes et maintes fois, pour des affirmations de notre existence, qu'elle a qualifiée de délictueuse. D'autres procès sont en préparation pour les mois qui viennent et plus précisément le 12 octobre 78. Cette omniprésence du judiciaire est dangereuse pour tous. Bientôt nous serons tous fichés, enfermés, soignés, lobotomisés. Avenir de terreur. Big Brother en 1984.

Etre présents au tribunal pour nous expliquer et non nous justifier car nous ne nous considérons pas comme coupables d'une faute, d'un délit, ne servant à rien, comme tous les procès précédents nous l'ont démontré, nous ne nous présenterons pas devant la 5ème chambre correctionnelle, ce 20 juin 78. Le tribunal aura à juger des absences, des ombres, ce qui ne le changera pas de la routine habituelle, sauf qu'ils devront se tenir éveillés par leurs propres moyens.

Il nous est apparu urgent, aujourd'hui, de refuser radicalement la justice. C'est une décision individuelle et collective qui concerne chacun d'entre nous. Ce ne peut être qu'ensemble, au sein des refus individuels et collectifs des interventions de la répression (fichage,

fouille, délation...), que nous pourrions casser une institution qui n'a pas osé s'opposer à l'extradition de Klaus Croissant, qui se sert des tribunaux de flagrants délits pour cacher la misère, la pauvreté de notre société, qui valide les contre-coups étatiques nécessités par les crises économique, politique et culturelle.

Ce 20 juin, à l'heure où nous serons jugés, nous aurons déserté ce lieu préhistorique qu'est le palais de justice, car nous avons autre chose à faire qu'être des archéologues à la recherche d'hommes fossilisés, d'un autre âge, d'une autre civilisation, disparus par inadaptation aux temps présents.

Ce 20 juin, nous rejetons une justice au service des riches qui ne nous concerne plus, car sourde et obtuse à toute forme de remise en cause des aliénations.

Le 20 juin, à l'heure où nous serons condamnés, nous serons dans la rue pour vous donner ce journal et attirer votre attention sur une justice qui rend des verdicts au nom du peuple français, en votre nom.

Si cela devait se poursuivre, nous aurions dans quelques années nos centres de torture à quelques centaines de mètres du Parc des Princes ou du stade de Gerland. La France pourrait alors organiser le Mundial, les conditions minimum requises étant remplies.

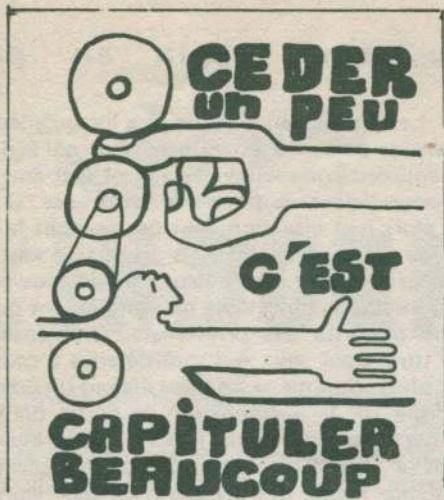
## Groupe Insoumission



Le 20 juin, la 5ème chambre correctionnelle du Tribunal de Justice de Lyon sera «retenue», «réservée», «réquisitionnée», pour 8 procès qui ont pour dénominateur commun d'être des délits d'opinion.

La 5ème chambre correctionnelle est réquisitionnée pour des raisons pratiques. Les forces de police n'auront à se déplacer qu'une seule fois. Une dizaine de cars stationneront à côté du palais de justice, et la salle du tribunal, ainsi que ses abords, seront envahis par les uniformes bleu marine de la maréchaussée et de la gendarmerie et les uniformes couleur de muraille des flics en civil et des R.G. en quête de nouvelles fiches anthro-





Au moment de la guerre d'Algérie 4 000 jeunes choisissent l'insoumission ou la désertion, malgré l'opposition parlementaire. C'est dans ce contexte que s'organise la dernière lutte pour l'obtention d'un statut d'objecteur, qui aboutit en 63 à une proposition de loi déformée par des dizaines d'amendements. Le pouvoir politique légalise l'objection, c'est-à-dire l'enferme, la réduit, limite cet acte de conscience au No 71 424.

« Vous pouvez penser différemment, mais pas sans notre droit », nous dit-elle en substance: demande limitée aux raisons philosophiques ou religieuses, interdiction de faire connaître la loi, temps de service obligatoire et d'une durée double des autres appelés, ...etc ... Pas dupes pour autant de ces restrictions, certains choisissent cette solution; éviter la prison systématique que subissent les insoumis « totaux », éviter l'embrigadement du service militaire. Poser un acte qui permette de lutter contre la justice militaire, de casser collectivement la sélection des statuts avec une lettre bidon (OP 20), de s'opposer à l'embrigadement du service civil et à la militarisation.

En 72 le décret-cadre 72 806 (titre II, chapitre II, section II, ... garde à vous ... fixe !) dit de « Brégançon et les affectations autoritaires » à l'ONF réduisent l'objection à une formalité qui ne fait que la vider un peu plus de son contenu contestataire.

S'en est trop! A ce moment-là le choix de l'insoumission au service civil se développe et deux ans plus tard le mouvement fort de 800 insoumis se structure en Comités de Lutte Objecteurs fédérés nationalement avec un journal et des liaisons (bulletin interne, AG), il s'éclaircit sur le fond de son antimilitarisme qui est avant tout une remise en cause, à travers l'armée, de toutes les tares de la société, hiérarchie, obéissance, exploitation, famille, patrie, ...

Jusqu'en 76 la répression est minime et les procès débouchent essentiellement sur de faibles peines de prison avec sursis, ceci a pour effet de rassurer et faire croire que le rapport de force des 2 000 insoumis est suffisant à lui seul pour nous garantir de toute répression. Il résulte de cette analyse un attentisme et une démobilitation. La facilité d'obtention du statut, la croissance du nombre d'insoumis et l'apparition de divergences et d'absence de dynamique favorise la création d'une deuxième organisation: la fédération des objecteurs, issue du mouvement d'action non-violente.

Le contexte politique et social est lui aussi traversé par une période d'attentisme et de faux espoirs de conquête du pouvoir législatif et peut-être gouvernemental! Pendant ce temps la droite s'applique à penser des projets de service civique de « type coopération nationale ». Ce projet de Dijoud vise « répondre à la jeunesse prête à se dévouer à des tâches d'intérêt général » d'après un sondage. Un essai pratique a été fait au moment de la

dernière marée noire, en appelant grâce aux médias (télé, radios, journaux, ...) la jeunesse bénévole et désireuse de s'occuper pendant cette période de chômage intense.

Dans le même temps une répression insidieuse s'abat sur les objecteurs insoumis en les condamnant essentiellement à de la prison avec sursis. Ceci a pour effet de rassurer tout le monde et pourtant ces peines peuvent tomber lors d'une prochaine inculpation au bon vouloir du juge.

Plus de 150 procès depuis septembre 77, deux fois plus en dix mois qu'en cinq ans, semblent prouver que le gouvernement tiend à continuer la répression de ce courant antimilitariste et l'acculer à une impasse: procès, amendes, saisies, contraintes par corps, prison avec sursis ou ferme, privation des droits civiques, pertes d'emplois administratifs, ...

Malgré les fortes mobilisations locales allant jusqu'à plus de 500 personnes, les défenses collectives, juridiques, politiques ou individuelles, avec ou sans avocat, la justice condamne sans discernement, sans se poser de question, automatiquement, d'1 jour avec sursis à 4 mois de prison ferme pour le même « délit ». L'état se sert de la justice et la justice sert l'état, ils nous déposent de nos actes en les criminalisant dans le seul but de nous réduire au silence. Ils nous acculent devant un tribunal qui de toute façon nous condamnera en faisant tranquillement son boulot.

Les procès tribunes que nous faisons ont permis de mobiliser l'opinion mais ils restent insuffisants actuellement. Aujourd'hui s'est une suite de procès qui nous tombent dessus et il devient important de mettre au point une riposte qui puissent devenir une réponse collective et adaptable à tous les procès. Il est indispensable de dénoncer le rôle de la justice et sa dépendance au pouvoir politique ainsi qu'à l'état.

Tentons des actions de rupture face à la justice que représente le tribunal, par exemple au moment de la citation en disant une courte déclaration :

nous refusons d'être jugés par une justice qui, réprime les délits d'opinion, objecteurs, déserteurs, renvoyeurs de livrets militaires, antimilitaristes, insoumis dans l'arbitraire le plus complet,

réprime toutes les contestations sociales, manifestations, occupations d'usine, squatt, refus de l'impôt, condamne par les tribunaux militaires, les flagrants délits, les juges pour enfants, les correctionnels, les victimes ou contestataires du système politique et social en les emprisonnant, les marginalisant, les parquant,

utilise la police et la gendarmerie comme ses auxiliaires privilégiés de protection et de fournisseurs de clients.

Par ce type de riposte nous essayons un nouveau type d'actions qui pourra être repris pour chaque procès. Des objecteurs ont déjà refusé de se rendre à leur procès, cette fois-ci nous serons 3 objecteurs et 28 antimilitaristes à refuser de subir la justice à Lyon. Peut-être une autre manière de se mobiliser quelque soit notre bord face à la violence de la justice et de l'état.

Comité de Lutte Objecteur



pométriques.

L'ordre, la bienséance feutrée et hypocrite des audiences ne seront perturbés qu'une seule fois, en l'absence d'autres justiciables ou d'un public peu habitués à voir remise en cause la sacro-sainte justice. Ils pourraient, à la longue, commencer eux aussi sa critique.

Les procès se feront quasiment à huis-clos. Il n'y aura que le spectaculaire provoqué par nous, les flics, de visible. Quant au rôle de la justice aujourd'hui, la liberté d'informer et d'être informé, la remise en cause des structures ou des choix socio-politiques, ils resteront enfermés dans une salle aussi étriquée, anonyme, que la justice qui y préside en costume folklorique.

Depuis des années, tant au Tribunal Permanent des Forces Armées (TPFA) qu'au tribunal correctionnel ou en chambre d'appel, nous sommes jugés et condamnés à des peines d'amendes ou de prison pour des délits d'opinion, pour avoir informé les lyonnais et les soldats de leurs droits, sur ce qu'est l'armée et la société à travers les notions pétaïnistes toujours d'actualité, travail, famille, patrie, pour avoir pris la défense publiquement des victimes de la répression civile ou militaire. Nous sommes jugés et condamnés pour anticonformisme, parce que nous vivons autrement, nous affirmons que la raison d'état n'est pas la meilleure et que l'intérêt public est toujours celui de quelques-uns.

Nous informons. Informer veut dire rendre public. En août, deux amis, Eric Schaal et Bernard Forissier sont incarcérés pour insoumission. Ils sont en grève de la faim depuis plusieurs jours. Le 29 août, aucune information ne passant dans les journaux ou aux actualités télévisées, nous décidons d'intervenir directement durant le journal télévisé de FR3 à 19h. C'est pour cela que nous sommes jugés.

Ce mode de prise de parole publique est celui que nous utilisons car tous les autres nous sont interdits. La presse, la radio, la télévision censurent. La police embarque tracts et distributeurs de tracts. Les masses amorphes et silencieuses par l'intermédiaire d'un pouvoir bavard, voudraient nous rendre responsables d'un futur politique du P. 38, d'une irruption de la violence destructrice du corps et des esprits dans la contestation des structures politiques et gestionnaires de la société. La violence restera la seule possibilité d'expression qui nous restera si tous les autres moyens nous sont refusés ou provoquent la répression judiciaire ou sociale.

Des lois plus répressives, des lois scélérates, seront alors votées pour essayer d'endiguer, en vain, cette expression désespérée qu'est la violence. Mais surtout, ces lois permettront à l'état, légalement, en toute impunité, d'asseoir plus profondément son contrôle sur les individus et de faire la chasse à tout déviant.

Permettre la libre expression et circulation des opinions et des idées ne doit pas être une affaire d'état ou le domaine réservé de professionnels de l'information. Chacun d'entre nous est concerné, sous peine un jour de s'en voir totalement dépossédé et de devoir subir le lavage de cerveau étatique.

Vous faut-il un dessin, un samizdat ou un stade pour mieux comprendre ?

Groupe Insoumission.



Les lettres ne sont lues que lorsqu'elles sont l'œuvre de personnages célèbres pour qui la détention apparaît comme un havre dont leur âme profite pour s'élever à travers la souffrance. On admire alors leur élévation, leur héroïsme et la grandeur de leur auteur. Mais les prisons ne sont pas peuplées de héros. Par ailleurs les détenus politiques, insoumis, objecteurs ne représentent qu'une infime minorité des prisonniers. On s'émeut, à juste titre, pour ceux qui sont détenus à cause de leurs idées. Comme si les idées étaient un domaine privilégié de la personnalité, sa partie noble en quelque sorte, qui seule mérite d'être respectée. Quant à la majorité de ceux qui les occupent, l'existence même des prisons n'est pas remise en question, ils font partie d'un monde différent, sans rapport avec le nôtre.

On oublie un peu facilement que le fait pour quelqu'un de se retrouver en prison n'est dû qu'à une suite de hasards. Hasard de la rencontre entre une trajectoire personnelle et un concours de circonstances, rencontre qui fait que celui qui a commis le délit sera trouvé ou non. Hasard de la composition du jury, et de l'humeur de ses membres, du talent ou de l'influence des avocats, au moment du jugement. Bien sûr, il faudrait dire aussi, mais cela a souvent été fait, que la quasi totalité de ceux qui se retrouvent en prison ne sont pas parmi ceux qui tiennent le haut du pavé et que là, ce n'est peut-être pas un hasard.

Qu'importe dès lors que quelqu'un se retrouve en prison, il est comme rayé de notre monde. On sait, très vaguement que derrière ces murs, des milliers de gens tentent de survivre, mais on préfère ne pas y penser. Comme si les faits qui les ont amenés là les rendaient radicalement différents de nous, comme si la personnalité en était radicalement changée...

Un copain se retrouve en taule pour une affaire de droit commun. De la part de celui qui est à l'extérieur, ce n'est pas évident de lui écrire. Que dire à quelqu'un, que l'on voit jusque là chaque semaine mais dont l'existence devient soudain radicalement différente de la sienne ? Ce n'est qu'au bout de plusieurs lettres que les craintes d'en dire trop ou pas assez, de taper à côté, deremuer des choses que le copain préférerait oublier s'estompent pour une communication plus authentique.

Et puis, il y a son procès. Une impression étrange de mécanique bien huilée et indifférente à ceux qui en sont les victimes, mise en scène, langage très particulier. Une belle pièce au cours de laquelle chacun des accusés a un rôle bien déterminé. On se prend à suivre avec intérêt le déroulement de la pièce, surtout lorsque le rôle assigné au copain n'est pas uniquement péjoratif. Et puis, quand même, on a un éclair : ce n'est pas possible, les personnes qui sont là, entre les gendarmes ne peuvent pas être ainsi réduites à des rôles stéréotypés qui lui enlèvent toute vie, qui étale ainsi le passé, le sonde avec une curiosité malsaine pour en faire des personnages de feuilleton. Et lorsque tombe le verdict, on constate que ça n'a vraiment aucun rapport : aucun rapport avec les préjudices subis par la victime qui, de toutes façons ne seront pas réparés, aucun rapport avec ce qui s'est dit au cours du procès, aucun rapport avec les personnes qu'on vient de sortir de prison et qui y retournent pour plusieurs années.

## Extraits :

( écrites depuis deux ans )

Il est vrai que le temps est totalement différent entre l'extérieur et ici; ici on perd la notion, les journées défilent sans que l'on se rende compte, mais celà est du à l'isolement, car, quand j'ai passé quelques mois avec d'autres détenus, j'avais recréé un noyau sociétaire. L'isolement est une étude très intéressante pour les psychologues, il suffit d'un dérèglement des habitudes pour que celà dérègle le cycle espace-temps. Isolé, tu es 24 heures sur 24 seul, ou avec toi-même, tu deviens narcissiste, maniaque, égoïste et possessif. Tu ne supportes plus que l'on viole ton temps et ton espace, l'émotivité se développe, car la communication te faisant défaut, tu n'arrives plus à faire exploser tes sentiments, alors tu en arrives à ressentir les souffrances extérieures comme faites à toi. Le peu de contact que j'ai avec les autres gars me montre bien la sensibilité émotive de ces gars, tout ça crée une micro-société de persécutés.

... Je passe mon temps à lire les journaux et écris sans goût; à force de me trouver seul, je ne sais plus que faire pour m'occuper.

... Mais si tu savais l'importance du courrier, cette attente chaque soir d'un souffle extérieur. As-tu remarqué l'importance de la correspondance chez les prisonniers au Chili, ils écrivaient sur des cailloux gravés, en URSS, la sortie d'une lettre coûte une fortune. Je ne m'étendrai pas longuement sur ce sujet, je terminerai en disant que le courrier est pour moi le moyen de communiquer, car quand j'écris, je ne suis plus en cellule, mais avec mon correspondant, chez lui. Depuis que je suis ici, je me suis beaucoup cultivé, j'ai réfléchi et surtout, fait le point dans ma tête.

... Ici, pour me passer le temps, je continue mes cours par correspondance, mais alors qu'est-ce que je bouffe comme timbres ! Alors, si vous le pouvez envoyez-moi du fric ou des timbres. En maths, j'ai fait des bonds incroyables, il est vrai que j'effectue les problèmes comme un jeu. Au point de vue bouquins, je ne lis pas grand chose, n'ayant pas les moyens de me les acheter et comme les types ici n'achètent que des SAS et autres conneries du même genre, ma culture littéraire est plutôt faiblarde; en bibliothèque, j'ai lu tout ce qui pouvait m'intéresser.

... Je n'ai pas l'occasion de voir les événements, l'isolement dans lequel on m'a mis me conditionne tellement que j'ai l'impression d'appartenir à un monde différent; à plusieurs, on peut jouer aux cartes, aux échecs, mais seul, il ne reste que les mots croisés ou la lecture.

Ici, c'est incroyable, le potentiel révolutionnaire existe mais les discussions sont difficiles, car on arrive à un blocage, l'incompréhension d'un système sans contrainte. Eux aussi sont des marginaux, mais ne recherchent que le moyen de vivre sans bosser, et profiter au maximum des plaisirs de cette société, vivent en individualités totales. Je ne parle pas des macs et des caïds de la pègre qui eux ne veulent surtout pas que le système change : en étant eux-mêmes marginaux, ils profitent au maximum du système. Mais ce qui est marrant, même eux te disent que la prison ne sert à rien et trouvent la philosophie anar formidable, mais ne la

trouvent pas applicable, ils préfèrent profiter des failles de la société capitaliste.

... Je ne sais pas si toi et les copains imaginez ce que c'est pour un prolétaire d'être révolté et de ne pas trouver de réponse ou plutôt de canal à cette force en lui. Par exemple, il sait que la justice est pourrie et ne sert qu'aux bourgeois, mais jamais il ne s'imaginera qu'elle peut être supprimée et qu'une seule forme de société le peut, une société libertaire. Alors, il se raccroche à des gueulards des partis qui lui disent qu'avec eux, cette justice sera meilleure. Combien de fois je me suis aperçu quand j'expliquais à des gars cette société sans leur dire que c'est ça l'anarchie, qu'ils découvraient quelque chose, mais que pour eux c'était une utopie. Jamais autant qu'en prison j'ai vu comment les gars prenaient leur vie en mains sans avoir besoin de maître. D'ailleurs « ni Dieu, ni maître » est une grande devise des taulards, soit tatoué sur les bras, soit gravé dans la pierre. Même les truands que je cotoie ici, malgré leur appartenance au SAC, se disent plus ou moins anars, pour eux le SAC est un moyen pour parvenir à leurs affaires. Je ne parle pas des proxénètes qui sont pourris.

... J'ai été deux mois en cellule avec un violeur, personne ne voulait de lui et son cas était, comme la plupart un viol bidon, une nana avec quatre mecs qui accepte de baiser avec deux, pas avec lui, le troisième, alors... ces gars souffrent en taule, rejetés de tous, s'isolant des autres, et quand il a vu que je me foutais de son délit, il m'a expliqué, et il faut l'entendre pour le comprendre ce gars et les autres dans son cas. De toutes façons, être anar et en prison, on y découvre et apprend beaucoup de choses.

... J'avoue que les conditions de détention n'ont rien de comparables avec celles de Lyon; les cellules sont ouvertes toute la journée et je peux me balader partout dans le camp ou aller voir le voisin d'en face. Au point de vue boulot, c'est pas la joie, il n'y a pratiquement rien, ce qui fait que les truands bien assistés peuvent vivre pénardement sans se priver de rien, car ici tout est en vente, du parfum pour hommes à l'aspirateur, en passant par le dessus de lit.

... Ici, je m'habitue au camp, la relative liberté est bénéfique, on est loin de la prison ordinaire, malheureusement le travail qui est fait au niveau de la réinsertion n'est pas suivi dehors, alors les types n'ont qu'à récidiver. Tu sais, hormis les vrais truands, le reste n'est composé que de pauvres types, beaucoup de délits de mœurs et de récupération ( vols ). Délits de la misère sexuelle, de la misère du sous-prolétariat; comme le disait Foucault, le pouvoir a besoin de cette délinquance pour augmenter la répression sur les classes les plus défavorisées... Il y a de quoi se flinguer... Si tu savais ce que l'on trouve comme misère psychologique, que d'incapacité à se prendre en charge eux-mêmes ! Oui, nous allons vers une nouvelle forme de sous-prolétariat : les délinquants de la misère qu'elle soit psychologique ou matérielle.

... Le développement d'un nouveau sous-prolétariat est inquiétant car il favorise l'Etat policier, raison de plus qui nous poussera à lutter avec eux.

... Oui, ici les types sont fachos, la révolte n'est que de l'égoïsme qui n'a rien à voir avec l'égoïsme stérilien. En fin de compte, ce sont des anarchistes de droite tu as compris, et narcissistes à fond !

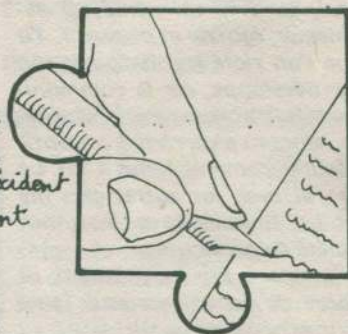
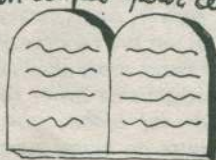


NOTRE BELLE CONSTITUTION NOUS DIT QU'EN FRANCE, COMME DANS BEAUCOUP DE DÉMOCRATIES, ILY A 3 POUVOIRS. LES VOICI

### 1° LE POUVOIR LEGISLATIF

parles m'en

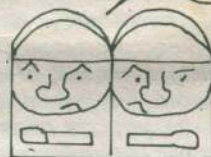
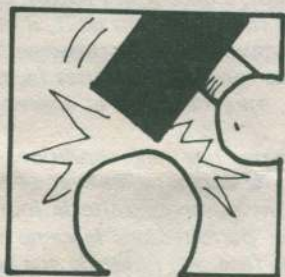
comme son nom l'indique, c'est lui qui fait les **LOIS**! il est représenté par 2 assemblées de pingouins qui décident de ce qui est bon ou pas pour ceux qui les ont démocratiquement élus



### 2° LE POUVOIR EXECUTIF

qui applique et fait appliquer les lois

les tas c'est nous

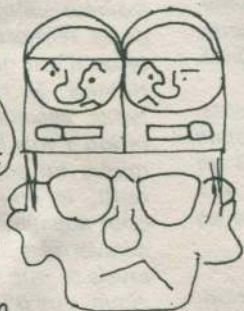


### 3° LE POUVOIR JUDICIAIRE

qui veille à l'application des lois



vous trouvez ça drôle?



en fait on sait que tout ça c'est du baratin et que cette subtile distinction ne sert qu'à camoufler ce qu'en appellera pour une meilleure compréhension le POUVOIR D'ÉTAT, dont voici une allégorie

# INTERVIEW



L' interview qui suit a été faite lors du congrès des fédérations anarchistes tenu à Carrare au mois de mars ( 23-24-25- ). Avec Angel R. du secrétariat permanent du comité national de la CNT; Edo, militant anarcho-syndicaliste; Gallo, militant anarcho-syndicaliste. Nous l'avons reproduite ( traduite librement ) de l'hebdomadaire anarchiste italien Humanita Nova.

*Q. — Comment se développe dans l'actuel contexte politico-social espagnol le mouvement anarcho-syndicaliste espagnol?*

R. — Le contexte politique en Espagne est en train de se clarifier, en ce sens que la droite chaque jour se définit c'est à dire qu'après la fallite du pacte de la Moncloa la droite récupère petit à petit un terrain qu'elle n'avait jamais perdu réellement. Chaque jour qui passe, elle fait entrevoir de façon claire sa volonté de maintenir un pouvoir qu'elle possède déjà. D'autre part la gauche parlementaire continue à suivre une ligne confuse, comme on peut aisément le comprendre, c'est à dire en suivant une ligne stratégique, qui comporte beaucoup de confusion et de trahison vis à vis de la classe ouvrière, ce qui ne la portera jamais à organiser une série d'objectifs qu'elle-même se donne. Dans cette situation la CNT se trouve avantagée, et a la tâche facilitée dans la mesure où tout ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui s'est référé clairement et de façon cohérente à l'idéologie que nous soutenons. Si nous pouvons être à la hauteur de la situation la CNT aura un terrain fertile pour s'enraciner définitivement dans l'actuelle société espagnole.

*Q. — Quel type de relations y a-t-il entre le développement des structures organisationnelles internes à la CNT et son impact dans le milieu du travail.*

R. — Notre structure est traditionnelle, d'abord le syndicat point de départ de la confédération, et puis entre les syndicats il y a les fédérations locales ou de secteur jusqu'aux structures régionales qui sont l'armature de l'organisation nationale. L'impact que nous avons actuellement dans l'industrie augmente régulièrement. Il n'y a pas de grande différence entre la petite, la moyenne et la grande industrie. Mais c'est logique de trouver plus d'adhérents dans les secteurs où il y a le plus de salariés. En ce qui concerne les paysans la CNT n'a pas su encore développer la réponse adéquate, à cause des difficultés habituelles pour faire de la propagande dans la paysannerie. Nous sommes loin d'avoir le même impact en Andalousie qu'avant le coup d'Etat franquiste. Aujourd'hui la situation est plus difficile mais il faut souligner qu'il y a trois semaines s'est constituée la fédération régionale paysanne andalouse et depuis, celle de Valence fonctionne. Il faut espérer que la CNT se lance à fond dans ce secteur.

## Debat à l'intérieur de la confédération

*Q. — Comment se développe le débat à l'intérieur de la confédération sur le problème de l'unité ouvrière, en tenant compte de la présence des autres syndicats.*

R. — La formulation des notions de base pour l'unité ouvrière est claire car on en a déjà discuté et délibéré au cours d'un plénum national. Nous luttons pour une unité de tous les jours dans chaque lutte; cela signifie qu'il y a unité à la base et non au sommet; cette attitude est entrain se se révélerpeu à peu positive; ce qui signifie que les individus réalisent à travers les assemblées une unité pratique au delà des instances verticales et des opinions des appareils syndicaux.

*Q. — Sur la base de l'expérience historique comment voyez vous les rapports de la CNT avec les groupuscules marxistes?*

R. — Il faut préciser que dans la CNT un travailleur peut y rentrer par le simple fait d'être un travailleur même s'il est marxiste. L'important c'est qu'il n'y rentre pas au nom d'un groupe organisé et qu'il ne crée pas des courants avec une finalité différente de celle de l'organisation. Dès l'instant où nous constatons l'existence d'une tendance à la mise en place de groupes internes ayant des objectifs différents de ceux de l'anarcho-syndicalisme, ces groupes seraient immédiatement marginalisés. Par exemple le P.O.R. ( parti ouvrier révolutionnaire de tendance trotskyste ) fut automatiquement expulsé ou « auto-expulsé » de la CNT. Mais ce groupe est une exception. Il est vrai qu'un jour à Madrid des gens se présentèrent à la fédération locale, disant qu'ils venaient prendre la direction de la confédération et chasser les anarchistes des postes responsables de la CNT. C'était pas très sérieux et on les a mis dehors.

## Comment se développe le mouvement libertaire?

*Q. — Je voudrais de mander aux camarades présents, Edo, Gallo, et Angel comment se développe le mouvement libertaire espagnol qui va sûrement plus loin que la simple reconstruction de la CNT? En tant que militants anarcho-syndicalistes comment le voyez vous?*

R. — Le développement du mouvement libertaire espagnol est sûrement un phénomène plus complexe que la reconstitution de la CNT. Mais ce développement général est subordonné à la consolidation et à l'impact de la CNT. Sans la CNT je crois qu'il n'est pas possible de développer le mouvement libertaire. Ce problème se présente sous deux aspects: un lié à l'ampleur de la CNT, c'est à dire l'ampleur de sa représentativité dans la classe ouvrière, qui dépend du nombre de ses syndicats et de la consolidation de son organisation; l'autre lié au développement des diverses composantes du mouvement libertaire

et de leur stratégie particulière. Ainsi pour la CNT on ne fait pas de discrimination dans la classe ouvrière; le simple fait d'être ouvrier donne le droit de faire partie de la CNT. Mais chaque fois qu'il se présente des groupes d'ouvriers, avant de les affilier ( sans les en empêcher ) nous leur expliquons longuement ce que signifie militer dans la CNT. C'est ça notre stratégie, si on avait suivi la méthode des autres organisations, qui distribuent des cartes comme des tracts, aujourd'hui, sans aucun doute on pourrait compter sur un nombre d'adhérents quatre fois supérieur. Mais c'est de cette pratique que dépend de façon vitale la consolidation de la CNT. Pour ce qui concerne les autres aspects du mouvement libertaire ceux-ci ont des possibilités que n'ont pas, à mon avis, aucun des autres courants de pensée politique et sociale. Alors qu'on peut voir les autres organisations ouvrières fonctionnaient uniquement au niveau des appareils, la CNT est en train de développer une pratique vivante, 5

qui attire un courant non organisé, ni formé, ni défini, mais qui existe et représente à l'intérieur de la société espagnole une force quatre fois supérieure à la CNT elle-même. Pour ma part, avec d'autres camarades nous travaillons dans cette direction, même si on rencontre à l'intérieur de la CNT des incompréhensions pour ce travail.

*Q. — Toujours au sujet du mouvement libertaire espagnol, en quoi consiste-t-il? comment est-il organisé dans les quartiers, chez les chômeurs ?*

Angel — Pour ce qui concerne les chômeurs et leur organisation la situation est diverse. Au début on a complètement ignoré le problème et c'est ce que continue de faire l'ensemble des autres centrales syndicales. La CNT s'est lancée dans la bagarre à l'aide de ses militants chômeurs, en créant des coordinations autonomes à Cadix, Séville, en Andalousie. Dans chaque cas l'organisation n'est pas partie de la théorie mais des problèmes pratiques, posés par les chômeurs eux-mêmes qui se sont organisés sans tenir compte des différences entre syndiqués et non-syndiqués. Mais l'autre aspect du problème c'est qu'il existe une tendance syndicale de type réformiste qui voit l'importance du problème, qui veut développer un contrôle de ce secteur social en organisant les chômeurs dans un syndicat unique qui serait reconnu par le gouvernement. Depuis quatre ou cinq mois des militants des centrales réformistes se sont infiltrés dans les coordinations dans le but d'en prendre le contrôle. Ces éléments travaillent à détruire l'autonomie de ces coordinations en créant des divisions afin d'attirer les organisations de chômeurs dans la sphère d'influence de leur propre organisation. A mon avis ce projet est non seulement inutile mais vain. Un syndicat de chômeurs n'a pas d'avenir à moins de penser que les chômeurs doivent le rester toute leur vie. Faire un syndicat de chômeurs ne résoudra pas le problème du travail tout en divisant chômeurs et non-chômeurs.

Edo — Je voudrais préciser un aspect assez important qui vient d'être effleuré. Quand le problème des chômeurs s'est révélé dans toute son ampleur, la seule organisation qui a cherché à le résoudre d'une manière globale, avec une pratique d'assemblée, sans distinction au sein de la classe ouvrière, c'est la CNT. Il est symptomatique qu'après s'être désintéressées du problème les différentes centrales syndicales, y compris les commissions ouvrières, aient changé d'attitude dès que ce sont constitués les coordinations autonomes de chômeurs soutenus par la seule CNT. Or ce changement s'est produit au moment de la signature du pacte de la Moncloa, à un moment où le mouvement des chômeurs commençait à se radicaliser ( par exemple en Catalogne ) en se donnant des formes d'organisation toujours plus directes. Pour l'autre aspect de la question, la présence libertaire dans les organisations de quartier il faut donner une série de précisions. La structure de la CNT à la différence des autres syndicats ( et pas seulement espagnols ) se situe à deux niveaux: le lieu de travail, le lieu d'habitation. Cette structure qui pour nous est historique, est très importante car elle constitue la différence entre anarcho-syndicalisme et syndicalisme. La CNT est l'unique organisation ouvrière du monde à se structurer sur la base des quartiers. Dans les années 20 ou 30 ce mode d'organisation était plus facile par la forme de la société, l'ouvrier vivait à proximité de l'atelier, il allait travailler à pied. Aujourd'hui il doit faire des kilomètres, il a des heures de transport. Ca rend très difficile l'implantation d'une organisation et c'est un problème très délicat pour la CNT. Parce que l'organisation de quartier est fondamentale pour donner au syndicat un contenu non seulement éco-

nomique mais aussi social, au cours de ces dernières années on s'est orienté vers la constitution d'organisations de quartier autres que la CNT: les « ateneos libertarios ». Ces lieux dans lesquels le militantisme dans la CNT s'unit au militantisme des autres libertaires, posent le problème du lien entre la vie de travailleurs dans l'usine et la vie de travailleurs dans le quartier. Les « ateneos libertarios » dans les quartiers développent organisation et discussions tant au niveau social que culturel. A Barcelone, pour donner un exemple, il existe déjà quinze Ateneos qui après un an de travail et de discussions ont décidé de se fédérer. On peut ajouter que se développe également, sur l'initiative d'autres libertaires, un autre travail très intéressant: la sortie de nombreuses revues ( comme Ayo Blanco ) qui développent la discussion sur les problèmes du quartier, de l'urbanisme, de l'écologie, des rapports entre vie sociale et aliénation. Mais dans le quartier il y a aussi d'autres initiatives ( par exemple les associations de locataires ) qui se sont développées avant même la mort de Franco. Ces associations étaient dirigées par des militants des divers partis politiques, surtout le PCE; elles se présentaient, sauf en de rares occasions comme des appendices du PCE. Elles sont très vite devenues réformistes en s'intégrant peu à peu dans le système administratif du territoire, participant au travail des communes, des districts.....

Gallo — Je voudrais ajouter que ces associations de locataires n'ont pas été capables d'attirer les gens du quartier elles réunissaient uniquement des militants des partis politiques. Elles n'étaient pas des structures de masse mais des organisations minoritaires qui prétendaient représenter toutes les revendications du quartier, récupérer les luttes au profit de tel ou tel parti, selon la majorité qui s'imposerait dans l'association.

#### **La question de la construction d'un syndicat anarcho-syndicaliste**

A ce propos je voudrais exprimer une critique à l'égard de quelques camarades, surtout des jeunes, qui me disent depuis que je suis là ( au congrès international ): Il n'y a pas de possibilité, la classe ouvrière est très divisée, et d'autres choses de ce genre. A mon avis par cette attitude ils refusent d'affronter le problème directement. Il faut être capable d'apporter une solution à ce problème. Je veux dire que construire un syndicat, ce n'est pas un travail d'un jour ou deux, c'est un travail, en engagement militant de toute une vie, une perspective qui se succède de génération en génération. Construire un syndicat comme le nôtre demande un effort de la part de tous les camarades, la mise en chantier de toutes les énergies, parce qu'une organisation anarcho-syndicaliste ne fonctionne pas grâce à un « monsieur » qui dirige, qui obtient tout ce qu'il veut. Au contraire la base fondamentale de notre syndicat révolutionnaire c'est l'homme, c'est le militant ouvrier par opposition au dirigeant. C'est pourquoi en tenant compte de tout cela, je reconnais qu'il est difficile, qu'il n'existe pas une tradition bien ancrée, de créer un syndicat en peu de temps.

Il y a un problème qui me préoccupe, que je ne comprend pas bien, où j'entrevois des contradictions: C'est celui des noyaux libertaires d'entreprise, ou des groupes de travailleurs anarchistes. Je lis dans la presse libertaire, qu'ici comme en France, on convoque des réunions de travailleurs anarchistes. Moi je me demande ce que cela signifie. Qu'est ce que c'est que ces structures? Si ce sont des groupes anarchistes à l'intérieur d'une fédération anarchiste, ils devraient avoir une structure d'affinité ou bien territoriale, non pas une structure calquée sur le syndicat. J'en conclus que ces groupes ne font ni tra-

vail spécifique, ni travail syndical: Ils restent entre les deux. Si ces camarades veulent s'organiser en termes de classe, ils doivent suivre les formes définies déjà par la première internationale: au syndicat de classe, un syndicat révolutionnaire.

Et à ce propos les possibilités sont exactement les mêmes qu'en Espagne. Des difficultés il y en a peut être et même sûrement, mais des difficultés il y en aura toujours.

### Bureaucratie anarcho-syndicaliste?

.....par exemple en Catalogne au lieu d'un comité régional il aurait été préférable de constituer simplement une commission de coordination et non pas un organisme qui présente tous les caractères d'un comité confédéral avec les implications qui en découlent. Il aurait mieux valu disposer d'une structure chargée uniquement de la coordination entre les divers noyaux de la base. Même sur le plan national, c'est mon avis bien sûr, je verrais mieux une structure de ce genre plutôt que le comité national. Un organisme qui n'ait pas de problèmes de fonctionnement, problèmes qui dépendent de la capacité d'action et d'organisation des structures fondamentales de l'anarcho-syndicalisme que sont les fédérations locales et les syndicats. Je ne crois pas qu'il soit bon pour la situation espagnole dans la phase actuelle de développement de la CNT, de donner des responsabilités nationales à quelques camarades qui s'occuperaient de ce développement. En outre je crois qu'il faut tenir compte de ces considérations dans le processus de reconstitution de l'USI (syndicat anarcho-syndicaliste italien) (ou de la CNTF, note de la red.).

### Autonomie ouvrière.

Q. — Comment voyez vous le phénomène de l'autonomie ouvrière des groupes plus ou moins structurés qui se développent sur les lieux de travail?

Edo — Ce phénomène d'autonomie se développe parallèlement au phénomène anarcho-syndicaliste. Entre ces deux courants il y a des relations qui vont même jusqu'à l'antagonisme. Il y a deux mois j'ai eu l'occasion de faire une interview avec un camarade italien qui actuellement développe une théorie sur une autonomie à l'échelle européenne. Il voulait savoir surtout ce qu'était la CNT et si elle pouvait s'insérer dans ce projet. Je lui ai répondu très tranquillement que, en Espagne du moins, ce projet n'était nullement envisagé. (contrairement à ce que semble affirmer le camarade le problème de l'autonomie en Espagne est non seulement débattu - étude dans des revues comme « emancipation » et « théorie y practica », il y a un mois s'est constituée l'organisation « Aunomia obrera » voir Bicicleta No6 du mois de mai )NDLR. Ce projet développé en Italie par les groupes radicaux de « autonomia operaia », par quelques dissidents de « Lotta continua » et par d'autres groupes marxiste-léninistes, se pose au niveau européen du fait de la création d'organisme autonome au sein du mouvement ouvrier et du mouvement révolutionnaire. C'est pourquoi je lui ai dit que je n'étais pas autonome mais anarchiste, dans mon action politique, car la seule idéologie qui me permettait d'être autonome c'était l'anarchisme; pour le reste je pouvais être considéré comme « autonome » car mon anarchisme se base précisément sur le fait que je suis autonome. Je lui ai expliqué donc que son projet n'avait pas place en Espagne, parce que le besoin d'autonomie au sein du mouvement ouvrier organisé était satisfait aussi bien qu'en France, en Italie ou en Espagne. Depuis 75 ans déjà, l'élément conscient du mouvement ouvrier espagnol, celui qui revendique sa propre auto-

mie vis à vis du capitalisme, est organisé au sein de la CNT. La CNT n'est pas un projet mais bien une réalité; donc que la CNT est « l'autonomie ».

En discutant avec ce camarade je lui ai expliqué que son projet d'autonomie était surtout partiel, car il se rapporte uniquement au problème de la production; tandis que pour nous à la CNT le problème de l'autonomie se développe de façon globale, c'est à dire uniquement lorsque les travailleurs s'est donné une réponse aussi bien à ses problèmes de producteur qu'à ses problèmes humains. Alors seulement il peut se considérer comme autonome. Il ne peut y avoir d'autonomie vis à vis du capitalisme s'il n'y a pas une alternative complète de la société, alternative qui pour la CNT est le communisme libertaire. En Espagne actuellement on est en train de jeter les bases permettant de résoudre ce problème de l'autonomie. Cette résolution il faut la chercher dans tout le mouvement libertaire qui ne se limite pas à la CNT ou à la FAI espagnole. C'est au contraire un mouvement très large, inconnu jusqu'à maintenant dans l'histoire de l'Espagne et qui multiplie par quatre ou cinq les forces de la seule CNT.

### Conscience de classe

Q. — Comment vous posez vous le problème de la conscience politique des travailleurs?

Angel — Evidemment pour une centrale réformiste, courroie de transmission d'un parti politique, le problème est d'homogénéiser le plus grand nombre possible de travailleurs afin que ceux-ci agissent selon les goûts, les directives, les intérêts du parti politique qui dirige cette centrale. Evidemment nous sommes absolument contre cela. Nous croyons que l'anarcho-syndicalisme est une option qui trouve sa finalité en elle-même. Evidemment la tâche principale de l'anarcho-syndicalisme, des camarades ouvriers qui ont compris à fond sa signification, est de s'éduquer eux-mêmes et d'éduquer leurs camarades. Cette éducation commence avant tout sur le lieu de travail, sur le terrain de la lutte; elle commence par cette situation où le militant ouvrier se forme dans son travail syndical, mais qui est aussi le lieu de formation politique, idéologique du tissu organisationnel de la CNT.





Lamontée du Phalochisme  
 D'un copain de METZ  
 interviews Espagnoles

Week-end à GENEVE  
 A Propos de la COORDINATION

SUPPLEMENT:  
 Les antimilitaristes  
 Boycottent la Justice

IMPRIME A AIPN LYON  
 DIRECTEUR DE PUBLICATION  
 JJ GAY  
 COMMISSION  
 PARITAIRE  
 55270

IAL c/o ACLR  
 13 rue Pierre Blanc  
 69001 LYON  
 permanences  
 tous les Jedis  
 à 20h30

ABONNEZ VOUS  
 1 AN. 20 FRs  
 CCP 286002  
 g. laurent

INFORMATIONS SYNDICALES

Le 17 mai 78 a eu lieu le quatrième congrès du syndicat de voirie et nettoieement de la COURLY, CGT. Ce congrès s'est déroulé comme prévu par les organisateurs, c'est à dire sans surprises. Mais il est à noter que si la question de la dégringolade du nombre d'adhérents (de 740 environ il y a quatre ans à environ 300 aujourd'hui) a été posée, celle de la cause de cette désaffection n'a pas été évoquée.

Sont-ce les « journées nationales d'action » ou le fait que la CGT ait pris position par Séguy interposé pour le PC aux élections ? Ou l'échec d'une amorce de lutte pour obtenir une prime de fin d'année valable ? Ou alors le manque d'informations et de motivations devant un syndicat qui manque de combattivité ? Est-ce le niveau peu élevé de conscience ou au contraire le fait que les éboueurs, cantonniers et personnel de voirie ne se font plus d'illusions sur la nature de syndcats comme celui-ci ?

P.S. Notons qu'à part la CGT, il n'y a que le syndicat « autonome » qui soit implanté à la voirie et nettoieement.